

Exemples d'actions réalisées sur d'autres contrats de baie :

Qualité des eaux

Assainissement collectif

Contrat de baie de Fort-de-France :

Extension de la collecte des eaux usées sur les communes de Ducos, Saint-Esprit, Rivière-Salée, Les Trois-Ilets, Fort de France, Schoelcher, Le Lamentin, St-Joseph

Assainissement non collectif

Contrat de baie de la rade Toulon :

Recensement des sites non raccordés et mise en place d'un service de contrôle sur la commune de la Seyne-sur-Mer

Assainissement des eaux pluviales

Contrat de baie du Marin/Saint-Anne :

Schéma d'assainissement des eaux pluviales des communes de Saint-Anne et du Marin

Equippedement des ports

Contrat de baie de la rade Toulon :

Installation de vidange des eaux usées des navires

Milieux naturels et aquatiques

Contrat de baie de la rade Toulon :

Préservation et entretien de la zone humide de la plaine de l'Eygoutier sur la Garde

Contrat de baie du Marin/Saint-Anne :

Affectation du DPM des mangroves de la Pointe de Cayot et de Belfond au CELRL

Contrat de baie de Fort-de-France :

Modélisation hydro-sédimentaire de la baie

Risques naturels

Contrat de baie de la rade Toulon :

Protection contre les crues décennales

Communication/sensibilisation

Contrat de baie de la rade Toulon :

Sentier sous-marin du Pradet

Contrat de baie du Marin/Saint-Anne :

Maison de la mangrove au niveau de la baie de Génipa et information du grand public



Des questions ?

Anais Pouyte, Animatrice pour la préfiguration du contrat de baie de Canche

☎ 03 21 06 77 02 - anais.pouyte@sagedelacanche.fr

Valérie Chérigé, Directrice du Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche

☎ 03 21 06 77 00 - valerie.cherigie@sagedelacanche.fr

Inscription aux groupes de travail

Vous pouvez vous inscrire aux groupes de travail directement sur le site internet (Rubrique : Préfiguration du contrat de baie de Canche) ou par courrier à l'adresse ci-dessous :

Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche

19 Place d'Armes - 62 140 Hesdin

☎ 03 21 06 24 89 - ☎ 03 21 86 44 94

contact@sagedelacanche.fr

Avec le soutien technique et financier:

Accueil et gestion de la mission de préfiguration du contrat de baie de Canche par le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche



70 %



30 %



Conception graphique et impression : Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche - janvier 2011

Le contrat de baie de Canche un programme d'actions pour la baie à construire ensemble

Les collectivités concernées par le périmètre pressenti du contrat de baie de Canche



Le contrat de baie, outil de mise en œuvre du SAGE, constitue un **programme d'actions pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques du littoral**. Ce programme qui sera le **fruit d'une concertation locale** sera un outil d'aide aux collectivités, apportera **une cohérence** face aux projets touchant à la **qualité des eaux** et permettra de mobiliser les financements nécessaires.

Le contrat de baie de Canche est actuellement en **phase de préfiguration**. Cette phase est prévue sur la période 2011-2013 et permettra de valider le **dossier préliminaire**: périmètre, composition du comité de baie, état des lieux, programme d'actions dont la mise en œuvre est prévue pour la période 2013-2018.

Les contrats de baie ont été institués par la circulaire du 13 mai 1991 sur le modèle des contrats de rivière. Cette circulaire est complétée par la circulaire du 31 janvier 2004 relative aux contrats de baie et aux contrats de rivière.



Le contrat de baie, un outil d'aide aux élus pour l'amélioration de la qualité de l'eau

Le contrat de baie de Canche: un outil cohérent avec le SDAGE, le SAGE et le projet de Parc Naturel Marin

Le contrat de baie de Canche va permettre de passer du SAGE, document de planification à la réalisation d'un programme d'actions d'une durée de 5 ans.



Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Artois Picardie

Ce document fixe un certain nombre de dispositions s'appliquant au littoral à l'échelle du bassin Artois-Picardie. Ces dispositions concernent la reconquête de la qualité des eaux conchylicoles et de baignade, la protection des zones humides et la fonctionnalité des milieux aquatiques.



Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Canche

Il s'agit d'un document de planification et de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Canche, déclinaison locale du SDAGE Artois Picardie. L'enjeu majeur 4 du SAGE de la Canche est de protéger et mettre en valeur l'estuaire et la zone littorale. Cet enjeu se décline en 3 objectifs :

- Objectif n°11 : Améliorer la connaissance de l'estuaire et du littoral et mettre en place des suivis scientifiques particuliers si nécessaire.
- Objectif n°12 : Garantir la bonne qualité des eaux littorales notamment au niveau bactériologique (eaux de baignade, eaux conchylicoles) et traiter les pollutions ponctuelles.
- Objectif n°13 : Mettre en place une gestion concertée des zones littorale, estuaire et bas-champs.

Le projet de Parc Naturel Marin (PNM)

Le PNM et le contrat de baie de Canche sont deux outils complémentaires ayant l'objectif commun de conduire des actions convergentes pour le bon état écologique des eaux côtières, de l'estuaire de la Canche et plus largement du milieu marin.

Le parc naturel marin étudié est un outil de gestion en mer pour la connaissance du patrimoine marin ainsi que la protection et le développement durable du milieu marin (domaine public maritime). Le projet s'inscrit dans la durée (plus de quinze ans) et concerne la planification d'actions sur un vaste espace marin incluant l'estuaire de la Canche.

Pour répondre aux enjeux du contrat de baie de Canche qui concernent notamment l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux estuariens et littoraux, 4 groupes de travail sont proposés:



Comité de pilotage*

Comité technique
apportant un appui technique pour l'élaboration du dossier préliminaire

Comité d'experts
apportant un appui scientifique sur le dossier préliminaire et les enjeux du contrat de baie

Groupes de Travail (GT)

GT qualité des eaux

- Axes prioritaires non exhaustifs :**
- assainissement collectif
 - assainissement non collectif
 - assainissement des eaux pluviales
 - eau potable
 - pollutions diffuses

GT gestion et prévention des risques

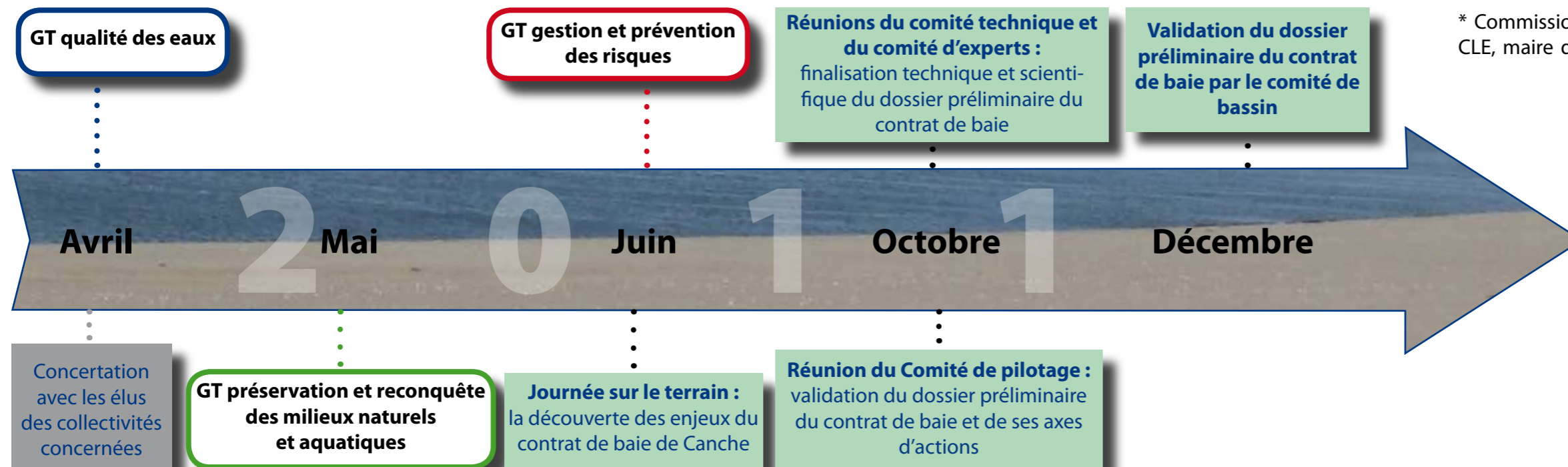
- Axes prioritaires non exhaustifs :**
- submersions marines
 - risques de crues
 - ruissellement agricole

GT préservation et reconquête des milieux naturels et aquatiques

- Axes prioritaires non exhaustifs :**
- zones humides
 - fonctionnalités hydrologiques et écologiques de l'estuaire, des cours d'eau et milieux aquatiques et humides associés

GT sensibilisation communication

Vous pouvez vous inscrire dès à présent aux différents groupes de travail



* Commission Littoral (Président M. Sauvage, membre de la CLE, maire de Cormont) pendant la phase de préfiguration, futur comité de baie

